

Le Plan de relance de juillet 2020 est une étape importante qu'il faut prolonger en allant vers la création d'une Union politique et fédérative, de manière à pouvoir reprendre le contrôle sur les grandes questions transnationales à travers une nouvelle souveraineté démocratique européenne. Tel est l'objectif des propositions faites ici à la Conférence sur l'avenir de l'Europe par Sandro Gozi, député européen et professeur invité au Centre de compétences. Il faut placer les droits de l'homme et les libertés fondamentales au centre du projet d'intégration politique. Sur cette base, le nouveau processus de transformation européenne devra miser sur les transitions numériques et écologiques, qui représentent un véritable choix de société et d'avenir. L'Union devra aussi avoir l'ambition de s'ériger en nouvelle puissance démocratique, à même de relever les principaux défis géopolitiques globaux et régionaux. Il faudra élaborer une stratégie contre les interférences étrangères dans nos processus démocratiques, mais aussi promouvoir une politique migratoire plus humaine et plus efficace, et développer une autonomie stratégique européenne au sein d'une alliance transatlantique renouvelée. Tout cela implique de repenser la relation entre Europe et puissance. À cette fin, les différentes options de réforme politique et institutionnelle sont évoquées, en privilégiant la possibilité d'avancer à travers un groupe dynamique de peuples et d'États, dans un espace continental à densité variable. L'élan nécessaire pour entamer cette nouvelle phase démocratique, transnationale et humaniste de la construction européenne, passera aussi par une mobilisation des citoyens, des institutions européennes, nationales et des représentants de la société civile organisée.

Inauguré en octobre 2016 dans le cadre du Global Studies Institute de l'Université de Genève, le Centre de compétences Dusan Sidjanski en études européennes a pour mission d'effectuer des recherches académiques sur des thèmes de pointe liés à la construction européenne. Son Comité directeur est composé des Prof. Nicolas Levrat (Président), Dusan Sidjanski, Sandra Lavenex, René Schwok, et du Secrétaire général de l'Université Dr Didier Raboud. Le Conseil consultatif est composé de: Prof. Micheline Calmy-Rey, Prof. Christine Kaddous, Viviane Reding, Dimitris Avramopoulos, Antoine Firmenich, Prof. Ronald Inglehart, John Latsis, Prof. Fausto de Quadros, Jean Russotto, Jean-Pierre Roth, Prof. Paul Taylor, Jacques de Watteville. Chercheurs affiliés: Dr Frédéric Esposito, Dr Miroslav Jovanović, Dr Georges Kolyvas, Dr François Saint-Ouen. Le professeur invité en 2020-2021 est Dr Sandro Gozi.

ISBN 978-2-8399-3169-4

POUR UNE EUROPE-PUISSANCE, SOUVERAINE ET DÉMOCRATIQUE
CONTRIBUTION À LA CONFÉRENCE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE

SANDRO GOZI

PUBLICATIONS DU CENTRE DE COMPÉTENCES
DUSAN SIDJANSKI EN ÉTUDES EUROPÉENNES

**POUR UNE EUROPE-PUISSANCE,
SOUVERAINE ET DÉMOCRATIQUE**
CONTRIBUTION À LA CONFÉRENCE
SUR L'AVENIR DE L'EUROPE

SANDRO GOZI



GLOBAL STUDIES
INSTITUTE



Impressum
Centre d'impression
de l'Université de Genève
février 2021

***POUR UNE EUROPE-PUISSANCE,
SOVERAINE ET DÉMOCRATIQUE***

**PUBLICATIONS DU CENTRE DE COMPÉTENCES
DUSAN SIDJANSKI EN ÉTUDES EUROPÉENNES**

Titres déjà parus dans cette collection

1

Union de valeurs ? La mise en œuvre des valeurs et des principes fondamentaux de l'Union Européenne – Union of Values ? Implementing the values and principles of the European Union (2018)

Dusan Sidjanski, François Saint-Ouen, Constantin Stephanou (éd.)

2

Europe's Existential Crisis (2018)

Dusan Sidjanski

3

L'avenir de l'Union Européenne, défis et initiatives (2018)

Jean-Marc Ayrault, Dusan Sidjanski, François Saint-Ouen (éd.)

4

L'avenir de la Zone euro (2019)

Sandro Gozi, Dusan Sidjanski, François Saint-Ouen (éd.)

5

Suisse-Union européenne, les débats autour de l'accord institutionnel (2019)

Blaise Fontanellaz, François Saint-Ouen

6

L'Union européenne et les nationalismes régionaux (2020)

Nicolas Levrat, Dusan Sidjanski, François Saint-Ouen (éd.)

PUBLICATIONS DU CENTRE DE COMPÉTENCES
DUSAN SIDJANSKI EN ÉTUDES EUROPÉENNES

7

SANDRO GOZI

**POUR UNE EUROPE-PUISSANCE, SOUVERAINE ET
DÉMOCRATIQUE**

*Contribution à la Conférence sur l'avenir de
l'Europe*

Préface et postface de Dusan Sidjanski

Préface
Quelques leçons d'histoire

Ce livre de Sandro Gozi, écrit à la demande du Centre de compétences, arrive à temps pour contribuer aux débats et aux conclusions de la *Conférence sur l'avenir de l'Europe*. Il reflète les interrogations qui hantent l'équipe du Centre qui cherche des réponses pouvant s'inscrire dans un projet européen pluridimensionnel et global, capable d'affronter de nouveaux défis et de nouvelles menaces. Le monde bipolaire qui caractérisait l'après-guerre dans laquelle est né l'actuel projet européen a cessé d'exister. Il a été remplacé par un monde multipolaire où émergent de nouvelles puissances, dont beaucoup ne partagent pas nos valeurs et celles de notre Union. Dans cette nouvelle configuration, il faut que l'Europe unie puisse garder son rang, trouver sa place, ce qui n'est pas acquis d'avance.

Depuis longtemps, le courant européen existe au sein de nos divers pays, mais il n'a jamais été assez fort pour s'incarner véritablement en action politique au niveau de l'Union.

À l'heure où s'organise une *Conférence sur l'avenir de l'Europe*, destinée à redonner vigueur au projet d'Union en y associant les Européens, il me paraît utile de rappeler quelques-unes des initiatives qui ont précédé celle-ci, qui n'est pas la première, en espérant qu'elle puisse ouvrir de nouveaux horizons.

Utopies et Projets

L'affirmation des ambitions européennes, des utopies et des projets ne date pas d'hier, comme l'écrit Denis de Rougemont dans son livre *Vingt-huit siècles d'Europe*.

En effet, le courant d'idées, de rêves et de projets européens a ses sources premières au temps de l'Antiquité grecque. Il s'inspire de la mythologie et prend forme d'alliances religieuses, d'amphictyonies qui, comme l'intégration européenne du XX^e siècle, cherchaient à mettre fin aux guerres civiles. Le paysage antique a été souvent reproduit au cours de l'histoire sans jamais prendre corps. C'est ainsi que les amphictyonies, manquant de solidité et de solidarité, ont éclaté devant la poussée de Rome. Ce qui a laissé des traces profondes du fait que les vaincus ont conquis Rome par leur culture, marquant un des piliers de la culture européenne par la reconnaissance de la personne, par la doctrine

stoïcienne et par l'exemple de la démocratie athénienne à l'époque de Périclès. Cet héritage culturel enrichi par le christianisme et par l'apport institutionnel et l'expérience citoyenne de Rome inspirera le Moyen Âge et ses organisations pré-fédératives complexes parallèlement à la naissance de grands desseins européens, dont le *De Monarchia* de Dante qui faisait appel à un pouvoir supranational ayant le devoir de respecter les diversités des peuples et des coutumes. Mentionnons la République chrétienne de Pierre du Bois et une succession de projets de Confédérations dotées d'institutions, d'assemblées et d'armées communes.

Ces grands desseins ont contribué à alimenter *l'imaginaire européen* sans toutefois parvenir à séduire les pouvoirs en place. Ce courant de pensée se perpétue et s'amplifie par l'apport des Lumières, la reconnaissance des droits de l'Homme, et par les processus de lente démocratisation et d'évolution des sociétés à l'époque du progrès industriel. Citons comme exemple la Paix perpétuelle de Kant, qui repose sur le principe incontournable d'une similitude de valeurs au sein des États membres, préfigurant l'idéal d'une Fédération européenne portée par des penseurs, des responsables politiques, des écrivains et poètes tels que Victor Hugo, Proudhon ou Lamartine. C'est à eux que l'on doit le vocabulaire et les idées d'un lien fédératif consenti librement, par opposition à une Union imposée par la force selon Napoléon.

Des idées-forces à l'action politique

Au XX^e siècle, c'est entre les deux guerres civiles européennes transformées en guerres mondiales que le rêve européen bascule dans l'action politique, avec l'Union Paneuropéenne de Coudenhove-Kalergi dont le Congrès à Vienne, en présence de 2000 participants venus de 24 États, a approuvé un *Manifeste Paneuropéen* et défini les grandes lignes d'une Confédération européenne : garantie de l'égalité, de la sécurité et de la souveraineté confédérale accompagnée d'une alliance militaire, et progressivement d'une union douanière, d'une monnaie commune, avec un respect des nations et des minorités s'inscrivant dans le cadre de la SDN.

Peu après, Aristide Briand prononça un discours retentissant à Genève, appelant les peuples à nouer « *une sorte de lien fédéral* ». Plusieurs aspects de ce discours sont devenus réalité aujourd'hui bien que dans un contexte différent de haute technologie et de communication. Chargé de préciser sa proposition, le gouvernement français publia un Mémoire sur l'organisation d'un régime d'union fédérale européenne en mai 1930, au moment où Hitler fêtait sa première victoire électorale. La mort de Stresemann, la montée en puissance

d'Hitler en pleine crise socio-économique et d'hyperinflation étaient de mauvais augure pour l'édification de ce projet officiel d'union fédérale. Et rien ne se fit. Mais ce Mémoire a laissé une trace profonde par ses propositions, et par l'invention d'un vocabulaire européen souvent retrouvé sous la plume et dans les discours de Jean Monnet comme dans la Déclaration Schuman. Rien d'étonnant puisque son principal auteur, le Secrétaire général du Quai d'Orsay Alexis Léger, était un grand poète qui signait Saint-John Perse.

Ainsi vit-on apparaître les notions de « *marché commun* », d'« *union douanière* », de « *circulation des marchandises, des capitaux, et des personnes* », de mise en valeur des régions économiquement moins développées, de « *solidarité de fait* », de « *communauté des peuples européens* », de « *création continue* » qui contribuèrent à créer un discours européen et à implanter une terminologie destinée à éclairer les diverses faces du Projet européen et de son cheminement vers la Fédération européenne et sa souveraineté que revendique le Président Macron.

Projets d'Union fédérative dans la résistance

La marche vers l'Union fédérative, souveraine et démocratique, s'est poursuivie au cœur de la résistance et s'est affirmée dans les journaux et les manifestes, tel que celui de Ventotene écrit par Altiero Spinelli, communiste converti au fédéralisme démocratique et Ernesto Rossi, tous deux déportés sur cette île. Ce manifeste datant de 1941 est à l'origine du Mouvement fédéraliste européen (MFE) qui plaide pour une Fédération européenne dotée de pouvoirs souverains dans les domaines d'intérêt commun. Le Manifeste de Ventotene vise à sauver la liberté en Europe et revendique une citoyenneté européenne pour chaque citoyen des États membres. Parallèlement en France, Combat, fondé la même année 1941, marqua l'histoire en diffusant des articles en faveur de l'Union de l'Europe sous la plume de Henri Frenay, Georges Bidault, Albert Camus, Henri Teitgen, Edmond Michelet et François de Menthon et bien d'autres. Ces écrits convergeant vers un même but préparaient les Européens à un avenir de paix et de liberté au sein d'une future Union.

La première réunion des résistants de neuf pays, avec la participation d'un groupe de militants allemands antinazis, s'est tenue à Genève le 31 mars 1944¹. C'est à ma connaissance le premier acte politique des résistants fédéralistes lançant un appel à la coordination des mouvements de résistance dans leurs

¹ Raymond Silva, futur Secrétaire général du Centre européen de la Culture issu du Congrès de l'Europe à la Haye en 1948 et dirigé par Denis de Rougemont, a servi d'intermédiaire entre les groupes de résistants.

combats pour la libération de leurs pays et pour l'Union fédérale des peuples européens. Cette Union devrait posséder un gouvernement responsable envers leurs peuples, une armée placée sous les ordres de ce gouvernement et un tribunal suprême. Quant à l'Allemagne démocratique, elle devra bannir toute trace nazie de l'éducation de la jeunesse et intégrer son industrie lourde et chimique à l'organisation industrielle européenne.

L'éclosion de mouvements européens

En prolongement de ces courants de résistance, nous allons assister à l'éclosion de grands mouvements pro-européens au cours de 1946 et 1947. Ce sont ces mouvements qui créeront un vaste réseau sur lequel s'appuieront les institutions et organisations officielles : le Conseil de l'Europe, la CECA, la CEE.

Dans l'histoire qu'elle faisait de l'intégration, la Commission européenne attribuait il y a quelques années l'origine des Communautés à la Déclaration Schuman. J'avais immédiatement adressé une lettre à l'auteur de cette histoire pour lui rappeler le passé lointain de l'Antiquité grecque et ses amphictyonies en passant par Rome et le christianisme... Mais sans remonter aux sources, il est important de souligner que les mouvements de citoyens et l'engagement de personnalités civiles dans la création et l'action de ces mouvements ont constitué la base sur laquelle se sont greffées des initiatives officielles des gouvernements européens qui ont bénéficié du soutien de ces réseaux pro-européens. De surcroît, la plupart de leurs projets et propositions ont été repris par les institutions européennes de sorte que les mouvements se sont trouvés dépassés par l'action des institutions européennes.

Il n'en demeure pas moins que la source de l'intégration européenne est à chercher dans le Mouvement Paneuropéen et dans le Projet Briand, dans les projets de la résistance, en commençant par le Manifeste de Ventotene, ainsi que dans des mouvements de citoyens à tous les niveaux des communes, métropoles et régions, et par deux Congrès européens : d'abord le Congrès de l'UEF de Montreux en 1947 avec un Manifeste des fédéralistes européens sous la forme de principes fédératifs présentés par Denis de Rougemont, et complétés par l'esquisse d'une Fédération économique élaborée par Maurice Allais, futur prix Nobel.

Ce premier pas a été une démarche préparant le grand Congrès des Mouvements européens à La Haye. Venus d'horizons politiques et sociaux variés, un millier de délégués de comités de partis politiques et de groupes de promotion étaient présents à ce rendez-vous européen du 7 au 10 mai 1948. Les débats se

déroulaient sous la présidence de Winston Churchill², entouré d'un groupe de leaders européens, d'hommes politiques issus de la résistance, avec la présence discrète mais significative d'Adenauer. Le clivage était apparent entre unionistes britanniques et fédéralistes continentaux. À leur tour, les fédéralistes, unis quant à l'objectif, se divisèrent sur la démarche à suivre. Après avoir écarté la proposition de Paul Reynaud d'une Assemblée constituante élue au suffrage universel, les participants se mirent d'accord sur un « *Manifeste européen* » sans projet précis, affirmant les valeurs fondamentales de l'Europe, et aboutissant à la création du Mouvement européen, du Conseil de l'Europe et de sa Cour des droits de l'Homme. De surcroît, la résolution culturelle du Congrès fut à l'origine du Centre européen de la Culture et du Collège d'Europe de Bruges. L'essentiel est synthétisé dans le « *Message aux Européens* » dont l'auteur est Denis de Rougemont qui assumera la responsabilité de fonder le Centre européen de la Culture, avec Raymond Silva à Genève en 1950.

Bien qu'affirmant la nécessité d'une union économique et politique, la résolution finale de La Haye demeurait en deçà des revendications des résistants et des militants fédéralistes. Toutefois, elle mettait l'accent sur les libertés de pensée, de réunion et d'expression, de même que sur le libre exercice de l'opposition et sur les droits de la personne humaine. C'était au moment où la tension Ouest-Est s'intensifiait, avec la crise de Berlin dans la même année marquant le début de la guerre froide ! Le Mouvement européen, l'UEF et les heurts à Berlin précipitaient la création de l'OTAN, mettant l'Europe occidentale sous le parapluie américain. Simultanément, le Plan Marshall appuyait la reconstruction de cette partie de l'Europe et la formation de l'OECE. C'est dans ce bouillonnement de menaces et de défis que le Haut-Commissaire à la planification française, Jean Monnet, élaborait avec son équipe le projet de Déclaration Schuman. Cette déclaration confirmait le revirement de la politique de la France à l'égard de l'Allemagne fédérale et donna lieu à l'adoption du traité instaurant la CECA.

Cette première institution communautaire fut suivie de près par la proposition de René Pleven d'une Communauté européenne de défense (CED), soutenue par les Etats-Unis et visant à renforcer l'Europe face à la menace soviétique. Cette Communauté devait être accompagnée d'une « *Communauté politique européenne* » chargée du contrôle démocratique de l'utilisation de ce que l'on a baptisé la future « armée européenne ». Paradoxalement, car au départ c'était une initiative française, c'est le Parlement français qui, sans se prononcer, archiva en 1954 le projet du traité de la CED et de ce fait enterra le Projet d'une Commu-

² Dans son discours de Zurich en 1946, il avait plaidé pour une union continentale sous le patronage des États-Unis et du Royaume-Uni.

nauté politique. Sous l'influence du parti communiste, du général de Gaulle et du Maréchal Juin, la France refusait son propre projet de CED. Ce rejet ouvrait grandes les portes au réarmement allemand par l'Amérique et son adhésion à l'OTAN, tout en tuant dans l'œuf l'Union politique qui n'est pas arrivée à ressusciter jusqu'à aujourd'hui.

C'est ce que j'ai appelé le « péché originel » de la jeune Europe. Nous en sentons toujours les effets pernecieux après 66 ans de parcours européen !

Il s'est ensuivi une profonde crise, un traumatisme après tant d'espoirs déçus ! C'est l'action de Jean Monnet entreprise auprès des gouvernements et des parlements, dont le Bundestag, qui va permettre, avec le soutien du Mouvement européen et d'une grande partie de l'opinion publique, de relancer l'intégration, en réunissant les Six à Messine autour de la table de négociations pour élaborer le traité de Rome, signé en mars 1957, instituant la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique. C'est la CEE qui releva le défi en appliquant la stratégie de Jean Monnet d'une intégration secteur après secteur, qui était supposée conduire pas à pas vers l'Union politique. Ce devait être un même élan que le *spillover* de Ernst B. Haas qui, selon la théorie fonctionnelle, entraînerait les États et partis politiques, acteurs socio-économiques, groupes d'intérêt et multinationales, créant une loyauté européenne. Ce long cheminement n'a pas été pas un fleuve tranquille mais une marche semée de crises dans un environnement international conflictuel.

Jean Monnet a dit et écrit : « *L'Europe se fera dans les crises et elle sera la somme des solutions apportées à ces crises* ». Ce constat précis et réaliste a donné lieu à diverses interprétations pour finir dans une version déformée, prétendant que l'Europe évolue et se renforce à travers les crises. Affirmation qui appelle un bref examen des crises. Un premier avertissement consista en l'affirmation du rôle qu'assuma le Président de Gaulle en refusant la proposition anglo-suisse de Zone de libre-échange. Selon lui, elle allait empêcher la mise en place de l'Union douanière. Dans le même esprit, de Gaulle insistait sur le respect du traité de Rome que la France a ratifié. Le deuxième acte se jouera au début de 1963 à l'occasion du discours du Président français qui opposa un « non » catégorique et prémonitoire à l'entrée du Royaume-Uni³.

³ Réunis dans le chalet de Jean-Pierre de Launoit, avec Valéry Giscard d'Estaing, Ministre des finances, et Jean-François Deniau, principal négociateur, je me rappelle que nous discussions de la position qu'annoncerait le Président français. Jean-François Deniau nous rappelait qu'environ 50% des problèmes étaient encore en suspens, alors que d'autres évoquaient le caractère insulaire de l'Angleterre, souvent accusée de cheval de Troie de

La « crise de la chaise vide » et un compromis sur le désaccord

La « crise de la chaise vide » en 1965 a eu un effet profond sur le fonctionnement des institutions européennes en empêchant l'introduction de la majorité qualifiée prévue par le Traité en matière de politique agricole commune, et en maintenant l'unanimité. Ce fut le premier étalage de la tension toujours présente entre la méthode communautaire et la procédure intergouvernementale. La Commission Hallstein avait proposé un paquet devant assurer le financement de la politique agricole par la création d'une "caisse commune" alimentée par les droits de douane et les prélèvements agricoles. Cette autonomie budgétaire devait être soumise au contrôle du Parlement européen dont les pouvoirs allaient être accrus. Dans sa conférence de presse de fin juin 1965, de Gaulle présenta son analyse : la Commission se voyait en future puissance financière ou futur gouvernement disposant de larges pouvoirs d'initiative. Je me souviens que le Général était irrité des ambitions de Hallstein qui ne manquait pas de dérouler le symbolique tapis rouge lorsqu'il recevait des chefs d'État, comme s'il était leur égal. Il en fallait moins pour provoquer une réaction au nom d'une Europe des États, ou des Nations, qui inspirait la pensée et l'action du Général de Gaulle ! Après de longues négociations, la crise prendra fin par un "compromis sur le désaccord commun" de Luxembourg en 1966.

Projet de Michel Debré vs Plan Fouchet

Le livre de Michel Debré *Projet de Pacte pour une Union d'États européens* publié en 1950, était en avance sur son temps. Il s'inspirait du modèle présidentiel et fédéraliste. Il préconisait un Arbitre élu pour cinq ans au suffrage universel, un Sénat composé des Ministres des États membres, et des Commissaires nommés par l'Arbitre. Et une Assemblée de députés élus par des millions de citoyens.

Cette proposition révolutionnaire, bien que revenant de temps en temps dans le débat européen, ne trouva pas grâce auprès des acteurs de la Communauté politique européenne et encore moins de l'initiative gaullienne du Plan Fouchet au début des années soixante, face au questionnement politique de défense commune, de politique étrangère et des pays de l'Est ou envers les pays en développement. Ce projet a cristallisé l'opposition de deux conceptions : l'union supranationale, credo de Spaak et Luns, et l'Union des États ou des Nations, conception du Président de Gaulle. Le Plan Fouchet prévoyait des réunions périodiques des Chefs d'État ou de gouvernement, au moins tous les quatre

l'Amérique, ou attiraient l'attention sur l'accord signé par Macmillan avec Kennedy sur des fusées Skybolt qui devait précipiter le non du Président de Gaulle.

mois. En intervalles les Ministres des Affaires étrangères tenaient séances. Le Conseil, doté de pouvoirs de décision, s'appuyait sur trois Commissions : politique, de défense et culturelle. La Commission économique de Bruxelles, dont l'indépendance se distinguait des trois nouvelles Commissions, serait composée de représentants des États membres. Le rôle de l'Assemblée européenne se limitait à débattre des questions politiques et à formuler des avis et des recommandations. Une Europe de coopération intergouvernementale *versus* la Communauté à vocation fédérale.

Il faut retenir que le Plan Fouchet contenait une *clause progressive* prévoyant qu'après trois ans d'expérience, une révision marquant un progrès devait avoir lieu. Malgré le besoin d'une politique étrangère et de défense commune en pleine guerre froide, les cinq autres membres se rebiffèrent face à l'emprise du Conseil des États membres et de la Commission politique sur les Communautés européennes. Certes, les initiatives et les regrets posthumes ne donnèrent aucun résultat, mais dans ses conférences ultérieures, Paul-Henri Spaak ne manqua pas d'exprimer ses regrets et de présenter son projet, lequel tout en reprenant les grandes lignes du Plan Fouchet, proposait une "Commission politique indépendante".

Le couple France-Allemagne à l'épreuve de l'explosion de la Yougoslavie

Bien plus tard, nous fûmes témoins de l'éclatement violent de la Yougoslavie et de la reconnaissance unilatérale de la Slovénie et de la Croatie par l'Allemagne le 23 décembre 1991. Cet acte, qui prit par surprise la France et les États-Unis, nous a rappelé le poids de l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale dans les Balkans. Le couple France-Allemagne, au bord du divorce, a été sauvé par le besoin de leur solidarité et l'affirmation d'une politique commerciale commune durant les négociations en cours au GATT. Une fois de plus, les hauts responsables ressentirent la nécessité d'une Union politique. D'où le pilier de coopération politique dans le traité de Maastricht.

Le grand changement géopolitique marquant le déclin du communisme intervenait à l'heure de la désintégration pacifique de l'Union soviétique, mais on constate aujourd'hui l'émergence de nouvelles puissances, avec le retour de la Russie, le Brésil, l'Inde et surtout la Chine qui pratique un communisme totalitaire par le contrôle de ses citoyens, tout en s'ouvrant sur le marché mondial, attirant les investissements et stimulant ses exportations par des prix très concurrentiels tout en s'implantant en Europe, aux Amériques et très fortement en Afrique.

Dans nos recherches des années 1960 avec Jean Meynaud sur *L'Europe des affaires*, nous mettons en garde la Communauté européenne contre le risque de

mainmise des multinationales américaines sur les entreprises européennes. Mais ces multinationales étaient des propriétés privées menant des stratégies visant seulement à maximiser leurs bénéfices en Europe. En revanche aujourd'hui, les entreprises géantes chinoises sont sous contrôle du gouvernement communiste, donc obligées de suivre sa politique de pénétration sur les marchés mondiaux et notamment dans l'Union européenne. Il est bon de le rappeler au moment où la Commission vient de signer un accord sur les investissements avec la Chine.

C'est sous la pression de l'opinion publique en faveur de la paix, de la liberté, de la démocratie et d'une union politique fédérative propulsée et élargie par des adhésions libres, comme le montrent les vagues d'adhésions et de candidatures, que va naître la volonté de s'engager sur la voie de l'Union de l'Europe.

La question qui m'obsède, de même que Sandro Gozi : l'Union a-t-elle progressé en solidité et en solidarité, ainsi que sur la voie vers une Fédération inédite, malgré les menaces et les défis croissants auxquels elle est confrontée ? Et comment accélérer d'urgence sa puissance et son efficacité, tout en respectant ses valeurs et ses principes fondateurs ? La parole est à Sandro Gozi...

Prof. Dusan Sidjanski